

Recouvrement direct / Autorisation de débit avec droit de contestation pour les factures de peoplefone SA

Remplissez entièrement ce formulaire et renvoyez-le dûment signé à **votre banque**.

Client

Entreprise: _____

Rue, n°: _____

NPA, localité: _____

Contact: _____

N° de téléphone: _____

E-mail: _____

N° de client: _____

(Nombre à 5-6 chiffres sur le portail peoplefone)

Ma relation bancaire

(seulement instituts financiers en Suisse: **Banques Suisses - pas Postfinance**)

Nom de la banque: _____

NPA, localité: _____

IBAN: _____

N° de compte: _____

Destinataire du paiement: peoplefone SA, Albisstrasse 107, CH-8038 Zürich

Par la présente j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter sur mon compte les recouvrements directs en CHF émis par peoplefone SA. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit.

Chaque débit sur mon compte me sera avisé.

Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante.

J'autorise ma banque à informer peoplefone SA, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Remarque

Dès que la procédure de recouvrement direct aura été activée par votre banque, vous recevrez une confirmation. En attendant, vous continuez à payer vos factures par bulletin de versement.

Remplissez entièrement ce formulaire et renvoyez-le dûment signé à **votre banque**.

Lieu, date _____

Signature _____

Autorisation (Laisser vide, sera rempli par la banque)

N° de CB:

l'IBAN est correct

inscrire l'IBAN corrigé

Lieu, date _____

Timbre et visa de la banque _____